



COMMUNE DE MONTBAZIN

Département de l'Hérault (34)

6.2.1

LISTE ET FICHES DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



ADELE-SFI

434 rue Etienne Lenoir
30 900 Nîmes
Tél./Fax : 04 66 64 01 74
adelesfi@wanadoo.fr
www.adele-sfi.com

Approbation initiale du POS : DCM du 13 janvier 1999

Prescription d'élaboration du PLU : DCM du 13 décembre 2010

Arrêt du projet de PLU : DCM du 5 septembre 2018

Approbation du PLU : DCM du 2 octobre 2019

Vu pour être annexé à la DCM du 2/10/2019



SOMMAIRE

I. LISTE DES SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE	3
II. FICHES DES SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE	4

I. LISTE DES SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE

CODE	CATEGORIE DE SERVITUDE	GENERATEUR DE LA SERVITUDE	DATE DE L’ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVITUDE GESTIONNAIRE
SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE				
Patrimoine culturel – Monuments naturels et sites				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Eglise Saint-Pierre	Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques DCM du 09/07/2019 AP du	UDAP
		Porte de la ville du XIVème siècle et remparts attenants (MH classés)		
		Forum Domitii « Les Salles » (MH Inscrit)	AP du 02/02/1987	
Patrimoine naturel – Littoral maritime				
AS1	Servitude résultant de l’instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Source Issanka	DUP du 09/12/1988 Modification DUP du 16/01/1990	ARS
SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES				
Sécurité publique				
PM1	Servitude relative aux Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et aux Plans de Prévention de Risques Miniers (PPRM)	<i>Voir pièce n°6.3. PPRI de la commune de Montbazin</i>		
SERVITUDES RELATIVES AUX COMMUNICATIONS – VOIES FERREES ET AEROTRAINS				
Servitude relative aux chemins de fer	Ligne n°694.000 (Cette section est neutralisée)	Zones auxquelles s’appliquent les servitudes instituées par la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer et l’article 6 du décret du 30 octobre 1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques.	SNCF	



II. FICHES DES SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE
